

Une réunion ordinaire du conseil municipal de Shawville a été ouverte par le maire Bill McCleary, à l'hôtel de ville à 18h30, le 13 janvier 2026, avec les conseillers Richard Armitage, Inger Elliott, Julien Gagnon, Lyse Lacourse, Katie Sharpe et Lisa Taylor ainsi que Crystal Webb, directrice générale.

01-26 Proposition de Lyse Lacourse : l'ordre du jour est adopté. Adopté à l'unanimité.

1. Appel à la commande
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 9 décembre 2025
4. Période de questions des visiteurs
5. Comptes présentés pour approbation
6. Taux d'intérêt municipal pour 2026 (Résolution)
7. Service d'incendie de Shawville Clarendon
 - A) Liste de souhaits (Résolution)
 - B) Rémunération du service d'incendie 2026 (Résolution)
 - C) Rémunération du chef des pompiers 2026 (Résolution)
 - D) Achat d'une nouvelle pompe en 2027 (Résolution)
8. Bibliothèque – Rémunération 2026 (Résolution)
9. MTQ – Déneigement de Centre Street (Résolution)
10. Acquisitions de la phase 2 du parc Mill Dam (Résolution)
11. MTQ – Accord d'assistance financière (Résolution)
 - Autorisation du directeur général à signer l'accord
12. Période d'essai des employés A) Arena : Andrew Lang
 - B) Travaux publics : Rowyn Larocque
13. Rapport du comité
14. Période de questions
15. Ajournement

26/02 Proposition d'Inger Elliott et résolution d'adopter le procès-verbal du 9 décembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

Période de questions des visiteurs

Christine Armitage assiste à la réunion concernant l'article du 18 décembre du Pontiac Journal relatif au règlement municipal 453, article 5.2, concernant l'utilisation du titre officiel : comment ce règlement est-il interprété dans ce cas ? Une mise à jour concernant l'article sur l'abattoir a été publiée dans The Equity.

Comptes présentés pour approbation	
Antrim Western Star	10,76
Bell Mobilité	433,58
Bensons	270,87
Bibliothèque	37,59
Aménagement paysager Blue Heron	977,29
Campbells Polaris	270,34
Canadian Tire	554,15
Restaurant Carrites	1 091,41
Gaz	436,91
industriels de base Combeq	15,68

Écraiser	8 399,64
Desjardins	13 631,57
Erwin Réparation mobile	1 020,46
Eurofin	1 351,54
Fillogreen	11 661,47
Graham, Dale WA	320,00
Hodgins Hydro-	10,91
Québec Épicerie J&J	14 102,88
Konica Minolta	1 360,00
	277,09
Leblanc et Associés	1 341,37
Lyse Lacourse	25,44
MacEwen	2 614,29
Carte maîtresse	2 507,33
Ministre des Finances - Régie du bâtiment	99,88
Service de camions et remorques O'Malley	399,88
Petro Pontiac	90,03
Petite caisse	83,75
PG Solutions	247,20
Plomberie Environord Inc.	2 632,94
Imprimerie Pontiac	1 371,78
Receveur général du Canada	6 500,77
REM	1 417,01
Revenu Québec	16 996,53
Légion royale canadienne	50,00
RPGL	1 023,28
Shawville Taxi	126,47
Sheppard, Lori Sly,	454,96
Heather Groupe	48,54
financier SSQ Superior	4 765,08
T&J	3 735,74
Réfrigération Inc.	143,72
Télébec	439,20
Telus	437,14
Valu-Mart	39,61
Vallée du Pontiac Électrique Inc.	744,40
Wajax Limited	6 231,61
Wepc	2 532,55
Total	113 334,64 \$

Certificat de disponibilité des fonds

Moi, soussigné(e), directeur général de la municipalité de Shawville, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses engagées dans les comptes énumérés ci-dessus.

Signé à Shawville, Québec, le 13 janvier 2026

Crystal Webb
Directeur général

26/03 Proposition de Richard Armitage : le Conseil municipal de Shawville autorise le paiement des comptes du mois de décembre pour un montant total de 113 334,64 \$. Adopté à l'unanimité.

26/04 Proposition de Julien Gagnon : le conseil municipal de Shawville autorise un taux d'intérêt de 14 % sur les factures impayées de l'année 2026, calculé annuellement. Adopté à l'unanimité.

Service d'incendie de Shawville Clarendon

- A) Liste de souhaits
- B) Rémunération du chef des pompiers 2026
- C) Rémunération du service d'incendie 2026
- D) Achat d'une nouvelle pompe en 2027

A) Liste de souhaits

4 combinaisons bunker	2 489,00 \$	9 956,00 \$
5 paires de gants	145,00 \$	725,00 \$
5 cagoules	63,00 \$	315,00 \$
4 paires de bottes en cuir	620,00 \$	2 480,00 \$
3 masques SCBA	527,00 \$	1 581,00 \$
3 pochettes pour masques	40,00 \$	120,00 \$
2 bouteilles SCBA 4500	2 200,00 \$	4 400,00 \$
3 feux verts	95,00 \$	285,00 \$
1 Perforatrice de fenêtre		82,00 \$
1 Coupe-ceinture de sécurité		15,00 \$
Sacs de décontamination et savon		400,00 \$
2 radios portables		1 946,46 \$
Uniformes		800,00 \$
Carburant pour petits moteurs		400,00 \$
Boîte à outils pour camion avec outils		400,00 \$
TOTAL		23 905,46 \$

26/05 Sur proposition de Lisa Taylor, le conseil municipal de Shawville autorise l'acceptation de la recommandation du comité de la Commission des incendies concernant la liste de souhaits pour 2026, pour un montant total de 23 905,46 \$. Cette somme sera répartie entre Shawville et Clarendon. Adopté à l'unanimité.

SALAIRS	2024	2025	2026
Pratiques/Cours et Formation, Maison Inspections	20.00	22.00	23h00
Pompier de base	19,25	20,00	21h00
Pompier avec FF1	22h00	23h00	24h00
Officiers	23h00	25,00	26.00

Secrétaire	1000,00	1000,00	1200,00
chefs adjoints	1500,00	1500,00	1 500,00

- 26/06 Sur proposition d'Inger Elliott, le conseil municipal de Shawville est autorisé à accepter la recommandation de la Commission des incendies concernant l'augmentation de la rémunération des pompiers, sous réserve de l'accord de la municipalité de Clarendon. Adopté par vote. Julien Gagnon s'abstient.

- 26/07 Sur proposition de Katie Sharpe, le conseil municipal de Shawville autorise l'acceptation de la recommandation du comité de la Commission des incendies concernant une augmentation de la rémunération de 4 % pour le chef des pompiers, Lee Laframboise. Adopté à l'unanimité.

- 26/08 Sur proposition de Richard Armitage, le conseil municipal de Shawville autorise le chef des pompiers à demander des devis pour un nouveau camion-pompe, l'achat devant avoir lieu en 2027, sous réserve de l'accord des municipalités de Shawville et de Clarendon. Adopté à l'unanimité.

- 26/09 Sur proposition de Lisa Taylor, le conseil municipal de Shawville autorise l'acceptation de la recommandation du comité de la bibliothèque de Shawville concernant une augmentation de rémunération de 3.1 % pour les bibliothécaires. Adopté à l'unanimité.

ATTENDU QUE la route 303 (rue Centre), dans les limites de la municipalité de Shawville, est sous la juridiction du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), et que l'entretien hivernal de la chaussée est effectué dans le cadre d'un contrat attribué par le MTMD.

ATTENDU QUE la municipalité est responsable du déneigement et de la sécurité des trottoirs municipaux, y compris les trottoirs situés le long de la route 303.

ATTENDU QUE la municipalité a constaté à plusieurs reprises que la neige et la neige fondue générées par les opérations de déneigement de l'entrepreneur MTMD sur la route 303 sont poussées sur les trottoirs adjacents, y compris après que les trottoirs aient déjà été dégagés par le personnel municipal.

ATTENDU QUE cette situation récurrente crée des conditions dangereuses pour les piétons (risques de glissade), génère des plaintes légitimes du public et augmente l'exposition et la charge opérationnelle de la municipalité.

ATTENDU QUE la municipalité doit redéployer sans cesse du personnel et du matériel pour déneiger les mêmes trottoirs, ce qui entraîne un travail inutilement dupliqué et des coûts supplémentaires, sans qu'un calendrier coordonné ou un avis en temps opportun des autorisations de passage de l'entrepreneur lui soit fourni;

ATTENDU QUE la municipalité est prête, si elle est autorisée par MTMD et en vertu d'un accord écrit, à assumer l'entretien hivernal de la section concernée de la route 303 dans la municipalité de Shawville, sans frais (ou selon des modalités à convenir), afin de prévenir les obstructions sur les trottoirs;

et restaurer cohérent service

10-26 PAR CONSÉQUENT, Julien Gagnon propose que le conseil municipal de Shawville avise officiellement MTMD que la situation actuelle est inacceptable et demande des mesures correctives immédiates, notamment :

- a) veiller à ce que l'entrepreneur de MTMD ne forme pas d'andains ni ne dépose de neige/de neige fondu sur les trottoirs; et
 - b) la mise en œuvre d'un mécanisme de coordination efficace (préavis ou calendrier)

Le déneigement des trottoirs par la municipalité n'est pas immédiatement annulé.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que le Conseil demande à MTMD de rencontrer la Municipalité et de confirmer par écrit les mesures correctives à mettre en œuvre et/ou d'établir un accord écrit permettant à la Municipalité d'entreprendre l'entretien hivernal de la section concernée de la route 303 (et toutes les responsabilités associées) selon des modalités mutuellement convenues.

Il est en outre résolu que, si la situation persiste après le présent avis, la municipalité documentera les interventions supplémentaires, facturera MTMD et demandera le recouvrement des coûts additionnels engagés, conformément aux lois, politiques et accords applicables. Adopté à l'unanimité.

ATTENDU QUE la municipalité entreprend la phase 2 du développement du parc Mill Dam afin d'en améliorer l'utilisation par le public.

ATTENDU QUE des devis et des prix ont été reçus pour l'achat d'équipements de parc, de matériaux de construction et de services d'installation nécessaires à cette phase.

11-26 PAR CONSÉQUENT, Lisa Taylor propose que le Conseil municipal de Shawville approuve les achats et installations suivants pour la phase 2 du parc Mill Dam, grâce à la subvention FRR Volet 2 d'un montant de 16 799,03 \$, sous réserve des taxes applicables et dans les limites du budget approuvé.

Tables de pique-nique supplémentaires

- Achat Uline : 8 048,04 \$
 - 4 tables de pique-nique et 1 poubelle
 - o 2 tables et une poubelle pour compléter l'espace d'abri
 - o 2 tables supplémentaires pour l'utilisation dans le parc

Fontaine à eau

- 1 fontaine avec station de remplissage de bouteilles et bol pour animaux (unité extérieure)
- L'installation est incluse pour les deux options
- Coût total : 4 750,99 \$

Achèvement du poste de barbecue

- Quincaillerie pour la maison : 4 000,00 \$
- Comprend le bois d'œuvre, le ciment, le sable et divers matériaux. Adopté à l'unanimité.

12-26 Sur proposition de Julien Gagnon, le conseil municipal de Shawville autorise le directeur général à signer l'entente financière avec le Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière, projet n° 20250709-065, pour la subvention relative aux trottoirs situés sur les rues Hillcrest et John Dale, ainsi que pour l'achat d'un panneau radar. Adopté à l'unanimité.

ATTENDU QUE la municipalité de Shawville emploie Andrew Lang pour assurer le fonctionnement de l'aréna de Shawville.

ATTENDU QUE Andrew Lang avait auparavant été employé à l'aréna de Shawville pour une période probatoire de trois mois.

CONSIDÉRANT que la période probatoire a été menée à bien le 29 décembre 2025, et Andrew a répondu de manière satisfaisante aux attentes du poste.

13-26 PAR CONSÉQUENT, Richard Armitage propose que l'embauche d'Andrew Lang à titre permanent à temps plein soit confirmée à compter du 13 janvier 2026, après la réussite de sa période probatoire.

Il est en outre résolu qu'une augmentation de salaire de 2 % soit approuvée suite à ce changement de statut d'emploi. Adopté à l'unanimité.

ATTENDU QUE la municipalité de Shawville emploie Rowyn Larocque pour assurer le fonctionnement du service des travaux publics.

ATTENDU QUE Rowyn Larocque avait auparavant été employé à l'aréna de Shawville pour une période probatoire de trois mois.

CONSIDÉRANT QUE la période probatoire a été menée à bien le 6 janvier 2026 et que Rowyn a répondu de manière satisfaisante aux attentes du poste.

14-26 PAR CONSÉQUENT, Lyse Lacourse propose que Rowyn Larocque soit confirmé comme employé permanent à temps plein, à compter du 13 janvier 2026, après la réussite de sa période probatoire.

Il est en outre résolu qu'une augmentation de salaire de 2 % soit approuvée suite à ce changement de statut d'emploi. Adopté à l'unanimité.

Rapport du comité

Lyse Lacourse

OMH Société d'habitation Québec - Réunions

MADA – Municipalité amie des ainés – Séance 27/26 janvier

Lisa Taylor

Comité consultatif de planification –

Les plaintes doivent être adressées à la mairie.

Richard Armitage

Congés du

système de sonorisation entre Noël et le Nouvel An

Katie Sharpe

Procès-verbal de la Commission des incendies – janvier 2026

ODO Observatoire de développement de l'Outaouais

Appel aux citoyens – Événement du 21 janvier

Deuxième période de questions

L'acronyme utilisé dans la discussion de Christina Armitage est difficile à comprendre.

15-26 Proposition de Julien Gagnon : que la séance soit ajournée à 19 h 15.

Maire

Directeur général